



Versement

1733 W 1 - 53

Identification :

Intitulé/ Analyse : Association Aube M'Bour Sénégal, politique départementale de coopération avec le département de M'Bour (Sénégal).

Dates extrêmes : 1975-2009

Importance matérielle : 0 ,80 ml

Contexte

Service producteur : Association Aube~France M'Bour~Sénégal.

Service versant : Aube. Conseil général. Direction des services Administratifs, Culturels et Economiques \ Service du développement des territoires et de la vie associative (SDTVA).

N° d'entrée du versement : 57447

Date d'entrée du versement : 25/03/2014

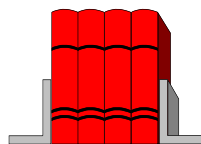
Conditions d'accès aux documents

Début communicabilité : immédiate

Fin communicabilité : 01/01/2060

Contrôle de la description

Date de rédaction de l'inventaire : 12 décembre 2022



Présentation

Présentation du service producteur

L'association Aube – France / M'Bour – Sénégal (A.M.B.) est une association type loi 1901. Sa création en 1975 fait suite aux contacts existants entre le président sénégalais Léopold Sédar Senghor, originaire de Joal, ville du département de M'Bour, et le président du Conseil général de l'Aube, Pierre Labonde.

Fondée, à l'origine, pour promouvoir la coopération et les échanges entre les deux départements, elle trouve son originalité en œuvrant pour le développement rural. Son action vise d'abord à endiguer l'exode rural et à former les jeunes agriculteurs de M'Bour, pour aboutir à une autosuffisance alimentaire et à une autonomie économique, avec la mise en place de filières économiques, tel que le maraîchage. Au fil du temps, l'association travaille davantage dans le sens d'une responsabilisation des habitants du département sénégalais. A cette fin, elle diversifie ses actions : forage de puits, opération « sardines » (vente d'autocollants en France destinés à l'achat de boîtes de sardines à l'huile), distribution de médicaments, envoi de véhicules, de matériel scolaire, etc.

En 1979, François Bob, alors membre du gouvernement sénégalais et élu départemental de M'Bour, met en place des projets de développement agricole. Pour concrétiser ce programme l'association Jeunesse et Développement est constituée à M'Bour. Cette création répond également à la nécessité rencontrée par l'association Aube – M'Bour de s'adresser à un interlocuteur unique. La nouvelle association devient donc le « trait d'union entre l'association Aube – M'Bour et les groupements de paysans du département de M'Bour ». Parallèlement à l'activité de l'association auboise, elle tend à promouvoir les activités rurales et à améliorer les conditions de vie des populations rurales sur place.

L'association Jeunesse et Développement bénéficie également des subventions accordées à l'association Aube – M'Bour. Celle-ci est majoritairement financée par des subventions du ministère de la Coopération et du Conseil général. Devant l'ampleur de la mission et la multiplicité des tâches à mener, l'association cherche l'appui financier de la Communauté européenne au début des années 1990. L'association sollicite le Centre International pour l'Education Permanente et l'Aménagement Concerté (C.I.E.P.A.C.). Chargée d'apporter conseils et appuis méthodologiques à divers organismes et collectivités sur l'ensemble du territoire national, cette O.N.G. est également sollicitée pour monter et défendre les dossiers soumis à l'Union européenne par les collectivités françaises qui interviennent dans le département de M'Bour. Associée au département de la Savoie et au C.I.E.P.A.C., l'association élabore un projet pilote de coopération décentralisée. Ce projet de cofinancement est alors présenté à Bruxelles par le C.I.E.P.A.C. et accepté.

Dès l'origine, sous la présidence de Pierre Micaux, conseiller général, l'association se montre particulièrement active, notamment du fait de Solange Laurent, vice-présidente de l'association pendant 20 ans. A la création de l'association, le secrétariat est assuré par le cabinet du préfet. Avec la décentralisation, il échoit au cabinet du président du Conseil général. En 1985, année pendant laquelle intervient une modification des statuts de

l'association, un agent du service des Affaires Economiques et Touristiques (D.A.E.T.) est chargé du secrétariat, du suivi financier et de l'organisation de missions au Sénégal. A partir de 1994, le directeur de ce même service devient chargé de mission auprès de l'association.

L'association poursuit ses missions pendant la décennie 2000-2010, non sans rencontrer quelques difficultés pour faire aboutir ses projets. Le dialogue entre les deux collectivités auboise et sénégalaise et leurs partenaires respectifs peine à se maintenir. Le soutien au CAOCADEL (CAdre de COncertation des Acteurs du DEveloppement Local) s'arrête en 2007. Un an plus tard, le chargé de mission en poste démissionne ; il n'est pas remplacé.

Présentation du fonds et de son contenu

Ce versement est la suite du fonds 1277 W. Il décrit l'administration, les activités mais également les difficultés rencontrées par l'association Aube – France / M'Bour – Sénégal depuis les années 2000 jusqu'à son arrêt en 2008. Ces deux fonds illustrent le rôle du Département de l'Aube en tant qu'acteur de la coopération décentralisée.

Tris et éliminations pratiqués

La documentation, les documents de travail ainsi que les doublons ont été éliminés lors du classement.

Mode(s) de classement adopté(s)

Afin de conserver une cohérence entre les versements, le classement est identique à celui adopté en 2002. Il s'articule autour de quatre grands axes thématiques : l'organisation et le fonctionnement de l'association, ses finances, ses activités et enfin ses partenariats.

Sources complémentaires aux Archives départementales de l'Aube

- 1277 W - Politique départementale de coopération avec le département de M'Bour au Sénégal (1975-2000).

Abréviations

- F3E : Fonds pour la promotion des études préalables, des études transversales et des évolutions.
- AFDI : Agriculteurs Français et Développement International.
- CACOADEL : CAdre de COncertation des Acteurs du DEveloppement Local.
- ASADEL : Association Sénégalaise d'Appui au Développement Local.
- IRCOD : Institut Régional de Coopération-Développement.
- GRAFIL : Groupe d'Appui FILières.
- C.I.E.P.A.C.: Centre International pour l'Education Permanente et l'Aménagement Concerté.



CONDITIONS D'ACCES AU FONDS

Conditions générales d'accès aux archives publiques

La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs précise et garantit le droit de toute personne à l'information. À ce titre, certains documents sont communicables immédiatement.

Le législateur définit des « secrets absolus » (art. 6). Dans ce cas, les documents administratifs dont la consultation porterait atteinte à l'un des secrets protégés par la loi ne sont pas communicables au sens de la loi du 17 juillet 1978. Ils sont communicables au terme des délais et dans les conditions fixées par la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le livre II du *Code du patrimoine* (art. L 213-2).

Il définit également des « secrets relatifs » (art. 6). Dans ce cas, seule la personne directement concernée par les documents peut les consulter. Dans tous les autres cas, l'accès à ces documents se fait sur le fondement de la loi du 15 juillet 2008.

Les archives publiques sont communicables de plein droit (art. L. 213-1 du *Code du patrimoine*). Cependant, des délais spéciaux -suivant le contenu du document - de 25, 50, 75 ou 100 ans à compter de la date du document, de 25 ans à compter de la date de décès de la personne ou de 120 ans à compter de la date de naissance de la personne sont prévus par l'article L. 213-2 du *Code du patrimoine*. Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

Conditions d'accès au fonds

Aux termes de la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le Code du patrimoine (art. L 213-2), les dossiers sont communicables immédiatement sauf exception. Certaines cotes contiennent des informations à caractère personnel (adresse postale, numéro de téléphone, adresse de messagerie personnelle, etc.) ; en vertu de la protection de la vie privée, le délai de communicabilité est étendu à 50 ans à compter de la date du document le plus récent.



Plan de classement

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
1-44	Association Aube M'Bour Sénégal	1975-2009
45-53	Partenaires de l'association	2000-2003

1733 W 1 ~ 44 Association Aube M'Bour Sénégal

1733 W 1 ~ 17 Organisation et fonctionnement de l'association

1733 W 1 ~ 3 Création

1733 W 1 Création de l'association : lettre au Président SENGHOR, rapport, coupures de presse, correspondance, récépissé de déclaration, extrait du Journal Officiel, statuts (1975-1977). ~ Modifications des statuts :, statuts, récépissé de déclaration (1985). ~ Modifications des statuts : récépissé de déclaration, correspondance, note, statuts, coupure de presse (1994-1995). ~ Modifications des statuts : récépissé de déclaration, statuts (1998), correspondance.

1975 - 1998

1733 W 2 Historique de l'association : notes, proposition d'article de presse.

1990 - 1993

1733 W 3 Conventionnement entre le Département et l'association : rapport et extrait du procès-verbal des délibérations.

1997

1733 W 4 ~ 7 Organisation

1733 W 4 Conseil d'administration, composition : listes des membres (1984-2001). ~ Réunion : convocation avec ordre du jour, liste d'émargement, compte-rendu et documents annexes (2000-2007).

1984 - 2007

1733 W 5 Assemblée générale ordinaire : convocation, ordre du jour, feuille d'émargement, procès-verbal de la séance et pièces annexes, coupures de presse.

2001 - 2007

1733 W 6 Commission Culture : compte-rendu.

1999 - 2001

1733 W 7 Commission Santé : convocation, compte-rendu, courrier du Centre Hospitalier de Troyes.

1999

1733 W 8 ~ Fonctionnement

1733 W 8	Chronos des courriers arrivée et départ.	2001 - 2006
1733 W 9	Démission du chargé de mission : correspondance et note.	2008 - 2009
1733 W 10	Mise à disposition de matériel, conventionnement avec l'Atelier de Pédagogie Personnalisée de la Mission Locale : convention.	2001
1733 W 11	Mission d'évaluation au Sénégal : rapport, et ordre de mission, correspondance.	1999
1733 W 12	Mission d'évaluation au Sénégal : rapports et compte-rendu.	2000
1733 W 13	Mission d'évaluation au Sénégal : rapport, correspondance.	2001
1733 W 14	Mission d'évaluation au Sénégal : extrait du procès-verbal des délibérations, note, compte-rendu de la mission, compte-rendu de réunion, correspondance.	2002
1733 W 15	Mission d'évaluation au Sénégal : correspondance, rapports, programme prévisionnel, extrait du procès-verbal des délibérations, documentation.	2003
1733 W 16	F3E, adhésion : rapports. ~ Evaluation : rapport et commentaire, correspondance.	2005
1733 W 17	Evaluation externe du partenariat Aube-France / M'Bour-Sénégal conduit par le cabinet I&D, conventionnement : offre technique et financière, convention et avenant, convention financière avec F3E, reçu et facture. ~ Evaluation : correspondance, compte-rendu du comité de pilotage, rapport, résumé du rapport,	

correspondance.

2005 - 2006

1733 W 18 - Finances
26

1733 W 18 Gestion financière par exercice : rapport général du commissaire aux comptes, journaux, brouillard comptable, balance (globale ou partielle), grand livre (global ou partiel), relevé annuel de comptes, relevé annuel de compte-titres, correspondance.

2000 - 2006

1733 W 19 - Subventions et dons
26

1733 W 19 Subventions du Conseil général : demande et pièces justificatives, notification ou décision, correspondance.

1992 - 2008

1733 W 20 Subvention de la Ville de Nogent-sur-Seine : demande et pièces justificatives.

2007

1733 W 21 Subvention de la Ville de Troyes à la communauté rurale Nguéniène : délibération du conseil rural de Nguéniène (copie), mémoire de fin d'études sur Les organisations de base dans la communauté rurale de Nguéniène, département de M'Bour (Sénégal), correspondance.

1995 - 1997

1733 W 22 Subvention de la Caisse des Dépôts et Consignations, demande : propositions.

1994 - 1994

1733 W 23 Mission pour la coopération non gouvernementale (Ministère des Affaires Etrangères), convention de subvention et déblocage des fonds : rapport et pièces justificatives dont tableaux financiers, correspondance.

1998 - 2002

1733 W 24 Subvention de l'AFDI de l'Aube : correspondance.

1999 - 2000

1733 W 25 Soutien aux diverses activités de l'association, attribution de subventions départementales : rapport et extrait du procès-verbal.

		1988 - 2002
1733 W 26	Don de matériel et fournitures de bureau : correspondance.	
		1998 - 2003
1733 W 27 ~ 41	Activités	
1733 W 27 ~ 32	Coopération décentralisée	
1733 W 27	Coopération décentralisée : questionnaires.	2003
1733 W 28	Relations avec le CACOADEL, suivi des actions et des échanges : rapports, procès-verbaux et compte-rendu, programme d'actions ou programme de développement, correspondance.	1998-2002
1733 W 29	Relations avec le CACOADEL, suivi des actions et des échanges : rapports, procès-verbaux et compte-rendu, programme d'actions ou programme de développement, correspondance,	2004-2007
1733 W 30	Relations avec l'Association Promotion et Avenir de Joal-Fadiouth et la commune de Nogent-sur-Seine, appel de fonds : correspondance.	1999 - 2006
1733 W 31	Relations avec l'ASADEL : rapports et comptes-rendus.	2000 - 2004
1733 W 32	Relations avec le collectif départemental des femmes de Mbour : programme triennal 2002-2004.	[2001]
1733 W 33 ~ 35	Santé	
1733 W 33	Centre de santé de Joal-Fadiouth : rapport d'activité, correspondance.	1990 - 2006
1733 W 34	Fourniture de matériel médical : correspondance.	

2001 - 2003

1733 W 35 Fourniture de médicaments : correspondance.

1999-2001

1733 W 36 - 37 Rencontres entre aubois et sénégalais

1733 W 36 Séjour du Docteur Amadou Touty NDIAYE, médecin-chef du district de Joal-Fadiouth : programme de rencontres, compte-rendu de la commission santé du 12 décembre 2000, correspondance.

2000

1733 W 37 Séjour de Monsieur Paul NDIAYE : correspondance.

2001

1733 W 38 Colloque : 25ème anniversaire de l'association Aube-France / Mbour-Sénégal, colloque sur la coopération décentralisée organisé à Romilly-sur-Seine : coupure de presse, programme, liste des invités, correspondance,

2000

1733 W 39 - 41 Documentation

1733 W 39 Documentation et articles sur l'association, le Sénégal, l'Afrique, la coopération décentralisée, l'IRCOD de Champagne-Ardenne.

s.d.

1733 W 40 Jacqueline DELFORGE, « Sénégal si tu savais.... » - Fascicule « Introduction à un débat citoyen sur la pauvreté et la richesse dans le département de MBOUR ». - GRAAP, « Paroles de brousse des villageois africains racontent », Paris : éditions KARTHALA, 1982. - Adama Coumba CISSE, « Les soninkes du Fouta », Dakar, édition pour compte d'auteur, 1996. - Utélie CROSNIER-DE-BELLAISTRE, « Akafanga fils du soleil », Case-Pilote : éditions LAFONTAINE, 2000. - Atelier bilan Dakar 1998 Elus « Populations en développement local : le partage du pouvoir ? ». Fascicule de la commission européenne « Moi, raciste !? ».

1982 - 2000

1733 W 41 Photographies et album photos. - Cassette vidéo « Journées culturelles à Ndiaga Niao » (2000).

2000 - 2000

1733 W 42 ~ 44 Jumelage ou partenariat avec d'autres associations auboises

1733 W 42 Romilly-sur-Seine, association Les amis de Fissel-Sénégal : rapport sur les orientations du plan quinquennal de développement de la communauté rural. Programme de transition et programme d'application (1992), courrier (2000), coupures de presse (1996, 1998), compte-rendu du projet de solidarité internationale Regards croisés (2007).

1992 - 2007

1733 W 43 Sainte-Savine, association Les amis de N'Diass-Sénégal : programme triennal (2000-2002), magazine Le Cédrassien¹, correspondance,

1995 - 2002

1733 W 44 Nogent-sur-Seine, association Les amis de Joal Fadiouth : programme triennal d'activité du développement local (1999). - Programme de réhabilitation, financement : photographies (1999-2001). - Divers rapports sur des travaux techniques, rapport annuel d'activités. - Coupures de presse et magazine. Comité de jumelage : compte-rendu du comité de jumelage, discours, coupures de presse (1987, 1997), correspondance

1987 - 2001

1733 W 45 ~ 53 Partenaires de l'association

1733 W 45 ~ 49 Association Jeunesse et Développement

1733 W 45 Filière sanitaire, plan de développement sanitaire et social du département de Mbour : étude.

s.d.

1733 W 46 Aide à la filière maraîchère : rapport et programme 2002 des Points de Rendez-Vous de Mbour, plan d'action, rapport de mission.

2001

1733 W 47 Relations avec GRAFIL : correspondance entre le responsable et l'association Aube/Mbour.

2000

1733 W 48 Aide à la filière artisanale : fascicule Atelier de concertation des

¹ Il s'agit du comité de jumelage qui s'est transformé en association.

acteurs de la filière artisanale bois et métal (fer) du département de Mbour.

2000

1733 W 49 Contentieux au sein de l'association : lettre.

2001

1733 W 50 - 53 Centre International pour l'Education Permanente et l'Aménagement Concerté (C.I.E.P.A.C.)

1733 W 50 Article « Un exemple de rapprochement des acteurs, en zone rurale, à l'échelle d'un département : le cas de Mbour au Sénégal ».

s.d.

1733 W 51 Mission d'expertise pour l'association Jeunesse et Développement et le CACOADEL : compte-rendu et rapports.

2000 - 2001

1733 W 52 Mission d'expertise pour le CACOADEL : compte-rendu et rapports.

2000 - 2002

1733 W 53 Programme des dynamiques citoyennes : atelier de concertation, propositions de cadrage et éléments méthodologiques, compte-rendu des ateliers d'échange, bilan qualitatif.

2001 - 2003